

Note de frais en euro rédigée le :

A rembourser à :

Adresse :

Téléphone :

<b>DEPLACEMENTS</b>				<b>MONTANTS</b>
Objet du déplacement (obligatoire) :				
Date du déplacement (obligatoire) :				
1	Ville départ :	Dépt. :	Pays :	
	Ville arrivée :	Dépt. :	Pays :	
2	En voiture : km x 0,30 euro			
3	Péages			
4	En train : (valeur billet 2ème classe)			
5	En avion (seulement si trajet équivalent SNCF > 5 heures et si prix avion < prix SNCF * 1.5)			
6	Repas			
7	Hôtel			
<b>FRAIS ENGAGES LORS DE L'ENCADREMENT D'UN STAGE</b>				
8	Déplacements pendant le stage : km x 0,30 euro Préciser le détail des km parcourus au verso			
9	Participation aux frais matériels des cadres fédéraux			
<b>AUTRES FRAIS</b>				
10	Timbres			
11	Fournitures de bureau			
12	Photocopies			
13	Téléphone hors abonnement accès à Internet			
14	Autres			

Note : joindre obligatoirement les justificatifs

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

<b>Signature du bénéficiaire</b>	<b>Nom et signature du Trésorier ou du Président <sup>1</sup></b>

Il vous est possible d'abandonner totalement ou partiellement le remboursement de cette note de frais à la FFS, c'est à dire de lui faire un don du montant correspondant. Dans ce cas, conformément à l'article 41 de la loi 2000-627 du 6 juillet 2000 modifiant la loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt égale à **66 %** de la somme en question (dans la limite de **20 %** de votre revenu imposable). Un reçu récapitulatif vous sera remis en fin d'année. Dans ce cas, indiquez le montant donné à la LISC ..... et signez ci-dessous.

<sup>1</sup> Il n'est pas possible de se contrôler soi-même, ainsi le président se fait valider par le trésorier et le trésorier par le président.